

Réf: Dossier 260127

Avis de constitution

SOCIETE « THE GIFT DIGGER ACADEMY »

Siège Abidjan Cocody Angré bessikoi, Lot 2559, Ilot
232

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 18 Oct2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « THE GIFT DIGGER ACADEMY »

Objet : VENTE DE PRODUITS BIO; COMMERCE GENERAL; PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré bessikoi, Lot 2559, Ilot
232

Dirigeant(s) Mme NNGOUEM KOUWO JOSELINE LAURE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11707 du 24/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76028/GTCA/RC/2023 du 24/10/2023

